

Eduquer aux médias et à l'information

RS7396 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	320m, 321
Formacode(s)	46325, 44517, 44542
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/11/2025
Date d'échéance	27/11/2028

Certificateur(s)

ASSOCIATION CPNEF AV · SIRET : 48312186900026

CPNEF de l'audiovisuel

CPNEF de la presse

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ECOLE SUPERIEURE DE JOURNALISME DE LILLE	78370701100020	Former et organiser l'évaluation
EFFUSIVE	84902248800027	Former et organiser l'évaluation
ENTRE LES LIGNES	52759027700044	Former et organiser l'évaluation
FEDERATION DE L'AUDIOVISUEL PARTICIPATIF	44142881000044	Former et organiser l'évaluation
INA	30242119300327	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL	30242119300012	Former et organiser l'évaluation
LA SKOL	94435915700020	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE TOURS	19370800500478	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Régulièrement, les journalistes et leurs entreprises sont mobilisés par des établissements scolaires ou des associations pour appuyer et illustrer la fabrique de l'information auprès de tous les publics. Le développement de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) fait partie des missions des médias de service publics et constituent souvent l'ADN des radios associatives. La certification "Eduquer aux médias et à l'information" a pour objectif de doter les journalistes et les professionnels de l'information, expérimentés et compétents dans leur métier, mais parfois démunis face à des groupes ou classes de jeunes défiants par rapport aux médias traditionnels, de compétences certifiées pour concevoir une intervention, animer un atelier et transmettre les fondements de l'esprit critique et de la pratique journalistique. La certification "éduquer aux médias et à l'information" portée par les branches professionnelles de l'audiovisuel et de la presse permettra également de garantir la neutralité et l'indépendance des journalistes-intervenants.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1. Décrypter le processus de fabrication de l'information et les pratiques informationnelles des usagers, à travers

une analyse sémiologique des contenus éditoriaux, afin de maintenir un niveau de maîtrise suffisant pour traiter les enjeux de l'EMI.

C2. Réaliser une veille sur l'évolution des pratiques, des formats et des supports des médias et de l'information afin de les restituer avec clarté, discernement et esprit critique.

C3. Analyser le contexte d'une commande d'atelier (public cible et ses caractéristiques...) en échangeant avec le ou les organisateur(s) afin d'élaborer une intervention adaptée et de répondre à un appel à projets, le cas échéant.

C4. Coconstruire son intervention avec le ou les organisateur(s) en définissant des objectifs à déployer lors des ateliers d'EMI afin d'être cohérent avec le parcours pédagogique porté par l'organisateur.

C5. Mettre en œuvre les techniques d'animation avec pédagogie et en collaborant avec l'auditoire afin d'assurer une bonne transmission des savoirs.

C6. Accompagner la découverte et le décryptage de l'information par une expérimentation pratique et collective des outils, des processus et des techniques journalistiques afin d'impliquer pleinement les apprenants dans l'atelier d'EMI.

C7. Réaliser une évaluation de l'intervention au regard de critères et d'objectifs préalablement définis en lien avec le ou les organisateur(s) afin de constituer un bilan et d'améliorer les prochains ateliers.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les conditions requises pour pouvoir se présenter au passage de la certification sont : justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 24 mois sur les métiers de la fabrication de l'information au sein d'un média.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les conditions requises pour pouvoir se présenter au passage de la certification sont : justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 24 mois sur les métiers de la fabrication de l'information au sein d'un média et avoir suivi l'intégralité du cursus de formation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Représentant.e du collège employeur de la CPNEF de l'audiovisuel

Représentant.e du collège salarié de la CPNEF de l'audiovisuel

Représentant.e du collège employeur de la CPNEF de la presse

Représentant.e du collège salarié de la CPNEF de la presse

Base légale

Date de décision	27/11/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/11/2028
Date de dernière délivrance possible	26/05/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6224

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cpnef-av.fr/les-formations/CCPI-EMI>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7396/>

Où se former

Formations référencées	9
Organismes	7
Régions couvertes	7
Prix indicatif	2 150 € – 4 160 €
Durée	39 – 80 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	18
Parcours menés à terme	18
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2026 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	25
Montant total engagé	66 523 €
Coût moyen par dossier	2 661 €
Durée moyenne	55 h
Période	01/2026 – 09/2026
France compétences	77 %
Reste à charge titulaire	11 %
France Travail	7 %
OPCO	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.